

Déclaration commune « Ensemble pour la science »

Point 15.2 de l'ordre du jour : Bien-être et promotion de la santé

Excellences, j'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom d'un groupe interrégional de 61 États Membres, dont Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Barbade, Belgique, Bénin, Brésil, Bulgarie, Canada, Cap-Vert, Cuba, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Grenade, Guyana, Îles Marshall, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Maldives, Malte, Maurice, Mexique, Moldavie, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Norvège, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Seychelles, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suriname, Suisse, Thaïlande, Ukraine, Uruguay, Vanuatu et mon propre pays, Colombie.

Le thème de la Journée mondiale de la santé cette année, « Ensemble pour la santé. Soutenons la science », rappelle avec force le rôle et l'importance de l'Organisation mondiale de la Santé, et s'inscrit pleinement dans le cadre du bien-être et de la promotion de la santé.

Depuis la création de l'Organisation mondiale de la Santé en 1948, les avancées scientifiques et la coopération multilatérale ont révolutionné les résultats en matière de santé dans le monde entier, de l'éradication de la variole à la réduction significative des taux de mortalité maternelle.

L'Organisation mondiale de la Santé se trouve au cœur de la santé mondiale et joue un rôle essentiel dans la production de données probantes ainsi que dans l'élaboration de normes et de standards qui orientent les soins, favorisent de meilleurs résultats en matière de santé et sauvent des vies dans le monde entier.

Nous reconnaissons l'importance du bien-être et de la promotion de la santé pour la santé publique, et le fait que ces efforts doivent inclure tous les acteurs de la société, notamment au moyen de solutions pilotées par les communautés. Les systèmes de santé doivent soutenir les populations grâce à des soins fondés sur des données probantes qui favorisent leur santé, leurs droits humains et leur dignité à chaque étape de leur vie.

Le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible comprend le droit à des services complets de santé sexuelle et reproductive. Pourtant, ces soins demeurent hors de portée pour des millions de personnes.

Les données probantes montrent que les besoins en matière de santé sexuelle et reproductive commencent tôt et évoluent tout au long de l'âge adulte et de la vieillesse. Chaque année dans le monde, 374 millions d'hommes et de femmes contractent l'une des

quatre principales infections sexuellement transmissibles ; une personne sur six est confrontée à l'infertilité au cours de sa vie ; une femme sur trois subit des violences physiques ou sexuelles ; et 1,1 milliard de femmes en âge de procréer ont besoin de services de planification familiale.

Les données probantes montrent également que lorsque les femmes et les filles disposent d'une autonomie sur leur corps et leurs choix reproductifs, des bénéfices en matière de santé sont observés, notamment une réduction des grossesses non désirées, de la mortalité et de la morbidité maternelles, de la mortalité néonatale et des nouvelles infections sexuellement transmissibles. Investir dans des services de santé sexuelle et reproductive disponibles, accessibles, acceptables, abordables et de qualité, et en garantir l'accès, permet d'obtenir de meilleurs résultats en matière de santé et un bien-être accru. Cela permet aux filles de rester scolarisées, accroît la participation des femmes à la population active, favorise la réalisation des Objectifs de développement durable et réduit la pauvreté.

Les données probantes montrent que la protection et la promotion des droits humains pour tous et toutes constituent un élément essentiel de l'amélioration du bien-être et de la réalisation du mandat de l'OMS consistant à garantir à tous et toutes le meilleur état de santé possible.

La présente Assemblée marque le début d'une période de transition, alors que les discussions sur la réforme de l'architecture mondiale de la santé s'engagent pleinement et qu'un nouveau Directeur général prendra ses fonctions l'année prochaine. Il est plus important que jamais que l'OMS et les États Membres veillent à ce que la science et les données probantes demeurent au cœur de cette organisation. La science nous tient responsable devant les faits et devant les populations que nous représentons et servons ; agir sur la base de données probantes renforce la crédibilité de l'OMS à un moment de fortes pressions.

Avec la science au cœur de son action, nous pouvons protéger et renforcer cette organisation ainsi que l'architecture mondiale de la santé dans son ensemble. Grâce à la coopération, au respect mutuel et à un engagement commun en faveur de solutions fondées sur des données probantes, nous pouvons garantir la santé, le bien-être et la dignité pour tous et toutes.